

## Performance & Economies d'énergie dans la durée :

### FEEBAT lance la conception d'une formation sur la maintenance des pompes à chaleur

FEEBAT proposera dans quelques mois un nouveau module de formation dédié à la maintenance des pompes à chaleur (PAC). Le Groupement en charge de sa conception vient d'être sélectionné par le programme FEEBAT de formation à la rénovation énergétique.

Attendue à l'automne 2024, cette nouvelle formation répondra aux obligations réglementaires d'entretien des PAC et aux attentes des entreprises et artisans du secteur : elle associera qualité de contenus, diversité de modalités pédagogiques, prise en charge financière des plus incitatives et couverture nationale.



### Pompes à chaleur : un marché toujours en développement, soumis à une obligation d'entretien

Correctement dimensionnée et installée dans un bâtiment bénéficiant d'une isolation adaptée, la pompe à chaleur est une solution pertinente pour répondre aux enjeux d'indépendance et de sobriété énergétiques, de décarbonation et de pouvoir d'achat.

Cette typologie d'équipements est ainsi amenée à poursuivre son développement, sous l'effet, notamment :

- De l'annonce, en septembre 2023, d'une volonté de dynamisation de la filière, visant à tripler le nombre de PAC produites en France d'ici à la fin du quinquennat, tout en formant 30 000 installateurs ;
- D'un marché dynamique, porté par le remplacement de chaudières, le développement des PAC air/eau et le segment de la maison individuelle.

Pour que les performances attendues soient au rendez-vous sur toute la durée de vie de l'équipement, une maintenance régulière doit être réalisée. Les PAC de 4 à 70 KW sont ainsi soumises à une obligation d'entretien périodique ([décret n°2020-912 du 28 juillet 2020 relatif à l'inspection et à l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffage et des systèmes de climatisation](#)).

Les professionnels concernés, chauffagistes, électriciens, frigoristes, poseurs et/ou professionnels de la maintenance..., doivent disposer des compétences *ad hoc*, adaptées à leurs profils, acquises et mises à jour via une formation initiale et/ou continue de qualité.

Dans ce contexte, FEEBAT, sollicité sur ce besoin de formation par la filière, a lancé la conception d'une nouvelle formation nationale dédiée à la maintenance des pompes à chaleur.

### Un Groupement aux expertises complémentaires retenu pour la conception

Sur proposition de l'ADEME, de la CAPEB et de la FFB représentée par son union de métier, le Groupement retenu pour concevoir cette formation regroupe plusieurs acteurs-clés de la formation et des équipements énergétiques, dont certains bien implantés dans la filière Bâtiment et Pompes à chaleur :

- [Qualit'EnR](#), association pour la qualité d'installation des systèmes à énergies renouvelables ;
- [Costic](#), Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques ;
- [La Solive](#), centre de formation autour de la rénovation énergétique ;
- [Octeo](#), spécialiste de l'immersive learning.

Au-delà de la complémentarité et de l'expertise de ces acteurs, la démarche active d'apprentissage proposée, alternant temps d'apports théoriques, ateliers interactifs, quizz, études de cas concrets sur banc pratique..., ainsi que l'innovation envisagée dans les modalités pédagogiques, ont retenu l'attention du jury FEEBAT.

### Vers une formation Maintenance PAC inédite avec FEEBAT : qualité & pertinence des contenus, du déploiement, couverture nationale & prise en charge incitative

L'entretien et la maintenance des PAC impliquent le diagnostic de l'installation, des gestes techniques, ainsi que des recommandations pour assurer le maintien et l'optimisation des performances dans la durée. Toutes ces étapes seront couvertes par la future formation FEEBAT, complémentaire à la formation QualiPAC de Qualit'Enr, plus axée sur l'installation. Elle se basera entre autres sur les ressources existantes ou à venir sur le sujet, dont celles de l'AFPAC et du programme CEE PROFEEL.

Formation courte de 3 jours maximum, cette nouvelle formation FEEBAT concernera les technologies PAC les plus courantes, en phase avec les attentes et usages du marché. Elle se démarquera également par la « marque de fabrique FEEBAT » :

- Formation déployée en métropole avec les mêmes contenus, par des organismes de formation et formateurs sélectionnés par FEEBAT, et disposant d'une prise en main de la formation ;
- Contenus de qualité et modalités pédagogiques innovantes, et formation conforme aux exigences Qualiopi ;
- En partenariat avec Constructys et le FAFCEA, prise en charge financière incitative de la formation par le programme FEEBAT.

**Rendez-vous à partir d'octobre 2024 pour découvrir la nouvelle formation FEEBAT,  
dédiée à la maintenance des pompes à chaleur.**

**Contact presse :**

**Agence Le Bonheur est dans la Com'**

**Ingrid Launay-Cotrebil**

**01 60 36 22 12 – [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com)**

### À propos de FEEBAT - Programme national de Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment

Au cœur d'un écosystème inédit, fédérant les acteurs du bâtiment et de l'architecture, de la formation et de l'enseignement (ministères, organisations professionnelles, institutionnels, etc.), FEEBAT, créé en 2007 dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), conçoit des modules et parcours de formation dédiés à la rénovation énergétique, reposant sur des modalités pédagogiques innovantes et délivrés par des organismes de formation habilités. FEEBAT accompagne la montée en compétences des professionnels en activité (artisans et entreprises du bâtiment, architectes et maîtres d'œuvre), de ceux de demain (élèves, apprentis et étudiants en lycées, Organismes de Formation par l'Apprentissage – Centres de Formation des Apprentis OFA – CFA - et Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage – ENSAP), mais aussi de leurs enseignants et formateurs.